HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Bactéries productrices de carbapénémase

Mise à jour
29/09/2026

Autres dénominations
Carbapénémase
EPC
CRE

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

- Entérobactéries, *Pseudomonas* ou *Acinetobacter* producteurs de carbapénémase

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- Par contact direct entre patients
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase, de quelques semaines à plusieurs mois. Peut être prolongée en particulier chez les patients immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

En cas d'infection active à EPC/CRE/diarrhées maintien en chambre individuelle avec des mesures additionnelles contact pour la durée des symptômes.

Placement

Chambre individuelle avec sanitaires dédiés ou, à défaut, un dispositif médical pour le recueil des excreta (chaise percée) dedié au patient

Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage EPC/CPE/CRE (selon directives de l'unité cantonale HPCI)

Signalétique

En cas d'infection active à EPC/CRE/diarrhées:

- Affiche sur la porte à l’extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
- Blouses/ masques de soins devant la chambre

Suivi microbiologique

- Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:
 - a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger
 - est transféré d’un établissement de soins à l’étranger (hors Suisse) ou d’un établissement suisse (service) déclaré en épidémie
 - a recu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie
 - est en provenance d'un programme humanitaire de l’étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)
- Si la colonisation remonte **à plus de 6 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (2 frottis :J0,J7 et une culture de selles J14):
 - Frottis rectal (doit être teinté)
- Si la colonisation **date de < 6 mois :**
 - aucun dépistage à l’admission

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

- Lors d’un transfert en cabinet médical ou à l’hôpital, avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Vêtements propres (non souillés)

Circulation

- Circulation possible si :
 - Résident.e propre sur lui
 - Vêtements propres
 - Si plaie infectée, recouverte d’un pansement propre
 - Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

Visiteurs

Ne pas s'asseoir sur le lit
Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
Surblouse seulement si participation aux soins

Limiter le nombre de visiteurs

Transfert/sortie

En cas de transfert, avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
- On considere comme un cas contact:
 - Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index
- Si découverte du portage EPC durant le séjour en EMS
 - Se référer à la fiche micro-organisme : Contact carbapénèmase / EPC / CPE / CRE

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqués en systématique

- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Oui, si Mesures Additionnelles en contact direct avec le patient ou son environnement immédiat

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

- Non, à porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
- Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

- **A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient**, désinfecter le lit et changer la literie

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

- Recommandé

Oui si résident en EMS

Déclaration au médecin cantonal

- Oui, utiliser le formulaire pour les entérobactéries productrices de carbapénémase : **déclaration de résultats d'analyses cliniques Carbapénémases** - Site OFSP
 - A envoyer dans un délai d'une semaine au médecin cantonal
- En cas de flambée de cas pour toutes bactéries productrices de carbapénémase : utiliser le formulaire : **flambée exceptionnelle en milieu hospitalier** - Site OFSP

A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal

Autre information

À consulter

Dépliant d'information pour les patients porteurs de microorganismes multirésistants